

Le concept de gouvernance : origines et implications pour l'action publique locale

*François-Mathieu Poupeau, chercheur CNRS au LATTS
(Université Paris-Est, Ecole des ponts)*

Séminaire du CEAC sur la mobilité durable, 18 septembre 2017

INTRODUCTION

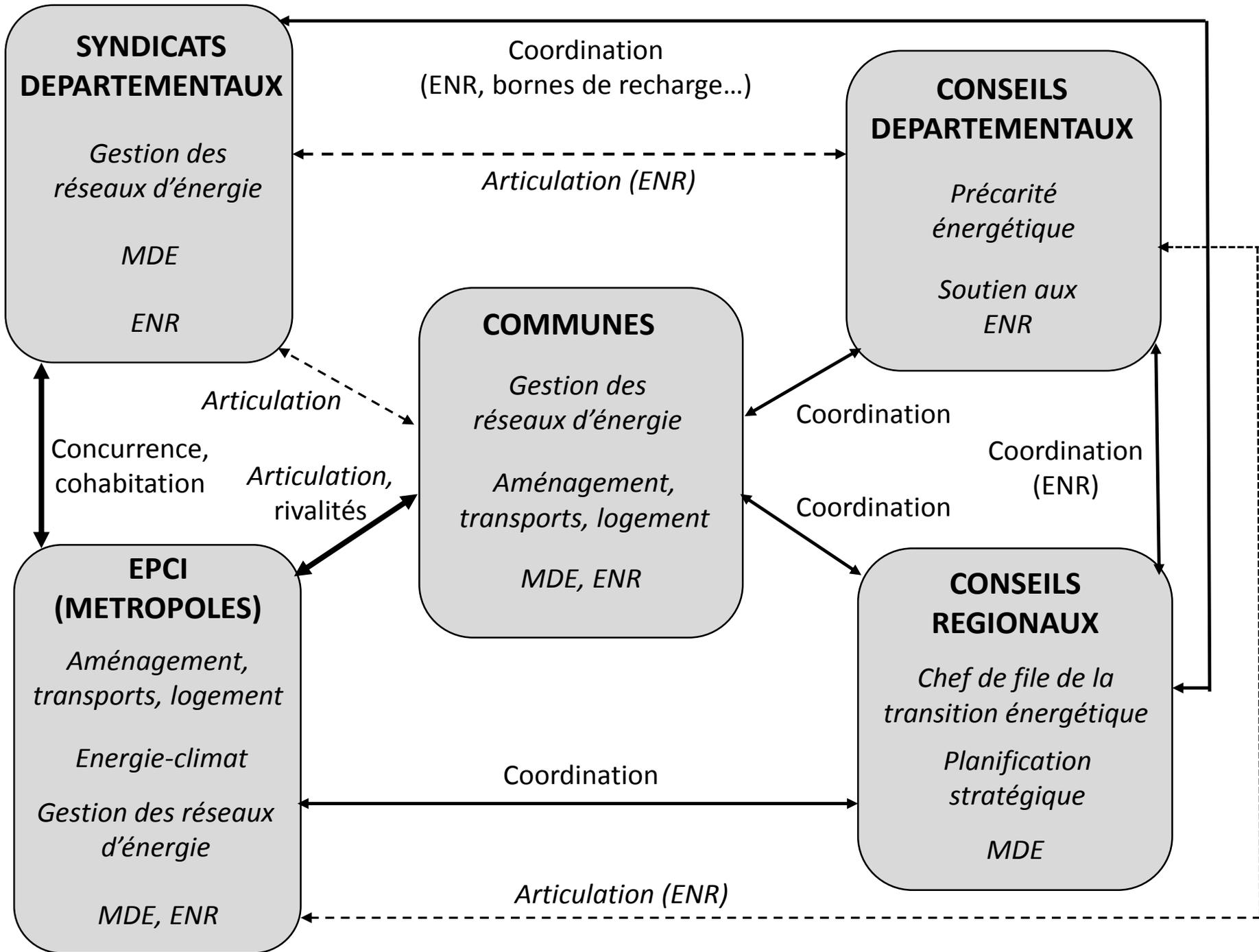
- La gouvernance en perspective historique : origines du concept
- La gouvernance, une nouvelle « équation » pour l'action publique
- La gouvernance : quelles implications pour la conduite de l'action publique ?

Les quatre « ères » de l'action publique

Ères de l'action publique (décennies)	Droit et politique (1800-1920)	État-Providence (1900-1980)	Partenariat (1970-1990)	Gouvernance (1990-...)
Enjeu dominant	Construire l'État-Nation	Définir et mettre en œuvre des politiques publiques dans un contexte de modernisation économique et sociale	Réduire la place de l'État Associer davantage le secteur privé (entreprises, associations, etc.)	
Principaux acteurs	L'État régalien	Acteurs précédents L'État « technicien » Groupes d'intérêts dominants (néo-corporatisme)	Acteurs précédents Plus grand nombre d'acteurs publics (décentralisation) et privés (privatisation, externalisation, etc.)	
Style de pilotage de l'action publique	Légal (respect des règles constitutionnelles) Politique (gérer les « dissidents »)	Rationnel-légal (via des bureaucraties publiques) Négociation sélective	Animation Gestion de projet Contractualisation Concertation	

L'ère de la gouvernance : une nouvelle « équation » pour l'action publique

- Faire face à des acteurs de plus en plus fragmentés...
 - les centres de décision se sont multipliés (*polycentrisme*)
 - les autorités publiques sont de moins en moins détentrices de l'autorité légitime (*polyarchie*)
- ... alors que beaucoup de problèmes collectifs sont de plus en plus complexes
 - ils sont labiles, transversaux et nécessitent donc un haut degré de coopération pour pouvoir être pris en charge
 - ex. : développement durable, changement climatique, mobilité, cohésion sociale, etc.



Les quatre « ères » de l'action publique

Ères de l'action publique (décennies)	Droit et politique (1800-1920)	État-Providence (1900-1980)	Partenariat (1970-1990)	Gouvernance (1990-...)
Enjeu dominant	Construire l'État-Nation	Définir et mettre en œuvre des politiques publiques dans un contexte de modernisation économique et sociale	Réduire la place de l'État Associer davantage le secteur privé (entreprises, associations, etc.)	Coordonner et piloter une multitude d'acteurs publics et privés autour de la résolution de problèmes complexes
Principaux acteurs	L'État régalien (Intérieur)	Acteurs précédents L'État « technicien » Groupes d'intérêts dominants (néo-corporatisme)	Acteurs précédents Plus grand nombre d'acteurs publics (décentralisation) et privés (privatisation, externalisation, etc.)	Acteurs précédents Des organisations ou institutions supranationales Des réseaux, mouvements ou collectifs d'acteurs
Style de pilotage de l'action publique	Légal (respect des règles constitutionnelles) Politique (gérer les « dissidents »)	Rationnel-légal (via des bureaucraties publiques) Négociation sélective	Animation Gestion de projet Contractualisation Concertation	Territorialisation des politiques publiques Stratégie partagée Régulation

Le « triangle » de la gouvernance locale

